



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Nouvelle-Aquitaine | 2017

---

### Pons – 28 cours Jules-Ferry

Fouille préventive (2017)

Patrick Maguer

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/69704>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Patrick Maguer, « Pons – 28 cours Jules-Ferry » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nouvelle-Aquitaine, mis en ligne le 30 mai 2021, consulté le 01 juin 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/69704>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Pons – 28 cours Jules-Ferry

Fouille préventive (2017)

Patrick Maguer

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

**Maguer P. 2019** : *Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Pons, 28, cours Jules Ferry. Premiers témoins d'organisation de l'habitat dans l'oppidum gaulois (fin II<sup>e</sup> s. av. n. è./I<sup>er</sup> s. av. n. è.)*, rapport de fouille archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 196 p.

- 1 Suite au dépôt d'un permis de construire par l'Association Rénovation/ETAP, une fouille a été réalisée par une équipe de l'Inrap entre le 27 février et le 7 avril 2017 sur une superficie de 804 m<sup>2</sup>. Une équipe de trois personnes (un responsable et deux techniciens) a été mobilisée pour le décapage de l'emprise de fouille, complétée ensuite par trois autres techniciens au cours de la fouille.
- 2 Situé dans la partie basse de l'oppidum au sud-est, le terrain présente une déclivité nord/sud bien marquée. L'emplacement du futur bâtiment correspondant à un ancien terrain de basket, des remblais récents (béton, ferraille, pierres de construction) présents sur une épaisseur d'environ 1 m, recouvrait un ancien niveau de jardin (fosses de plantation) ainsi que la dalle d'un atelier en préfabriqué daté tous deux du XX<sup>e</sup> s. Ces remblais ont été évacués lors du décapage afin d'atteindre les structures archéologiques creusées dans le substrat calcaire ou reposant sur celui-ci (niveau de rue gauloise). Au cours de la phase terrain, l'ensemble des structures a été fouillé manuellement et relevé en coupe et en plan. Des clichés aériens ont par ailleurs été réalisés à l'aide d'un drone. Au total, 137 faits archéologiques correspondant majoritairement à des trous de poteaux et à des fosses ont été fouillés.
- 3 L'analyse des structures permet de définir plusieurs plans de bâtiments sur poteaux plantés construits dans des enclos délimités par des palissades, un fossé vu au diagnostic et la rue au sud-est de l'emprise. Cette dernière est matérialisée par un niveau de circulation constitué de fragments d'amphore et de céramique et, en limite

d'emprise, de dalles en pierre soigneusement agencées. Contrairement à la partie haute du plateau, recouverte par une épaisse couche d'argile permettant de stocker les eaux de surface dans des puisards, aucun puits n'a été découvert dans cette zone, les niveaux d'occupation reposant directement sur le calcaire et la nappe phréatique se trouvant à plus de 25 m de profondeur.

- 4 Quelques fragments de terre d'architecture témoignent de l'incendie d'au moins une des constructions découvertes dans l'emprise. Bien que très fragmentés, ils indiquent, par la présence d'empreintes de bois souples, que les parois étaient montées en clayonnage puis recouvertes de terre, sans ajout de végétaux. La paroi était ensuite enduite avec un lait de chaux ou un produit équivalent.
- 5 Le mobilier en relation avec ces structures est essentiellement à usage domestique, aucun reste d'artisanat n'ayant été trouvé lors de la fouille à l'exception de deux scories piégées dans le niveau de voirie. Le mobilier céramique (NMI céramique et amphore : 110) permet de dater l'occupation entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le tout début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Le mobilier métallique datant (fibules), confirme cette datation. La faune montre une nette prédominance du porc et du bœuf, les espèces sauvages étant par ailleurs totalement absente. Cette étude témoigne ainsi d'un comportement alimentaire proche de ce qui a pu être noté pour d'autres agglomérations dans le nord et le centre de la France (Villeneuve-Saint-Germain, Gondole, Levroux, Condé-sur-Suippe...). Quelques coquillages ont également été consommés sur place, Pons étant à une distance relativement réduite du littoral.
- 6 Les pièces lithiques mises au jour pourraient témoigner d'une fréquentation des lieux au Néolithique, d'autres pouvant cependant être associées à l'occupation de l'âge du Fer. Les caractéristiques techniques et morphologiques de certaines pièces permettent ainsi d'évoquer l'utilisation d'un *tribulum* pour le traitement des céréales.
- 7 Si les résultats de l'opération peuvent paraître modestes, il s'agit de la première fouille ayant permis d'identifier clairement une organisation de l'habitat au sein de l'*oppidum* de Pons, probable capitale de la cité des Santons au cours de La Tène D1, dont seul le rempart avait jusqu'ici fait l'objet de plusieurs fouilles à l'exception d'une opération, menée par la société Hadès. Si celle-ci avait mis au jour quelques lambeaux de niveaux de circulation ainsi que quelques fosses et trous de poteaux, elle n'avait en revanche pas permis de caractériser la forme de l'occupation interne de l'agglomération. Les données recueillies viennent ainsi alimenter les connaissances de ce site majeur du territoire santon. À l'occasion de la post-fouille, un SIG a par ailleurs été mis en place afin de recueillir l'ensemble des informations relatif à l'occupation gauloise et antique de Pons.

Fig. 1 – Vue générale de la chaussée gauloise et des structures périphériques



Cliché : p. Ernaud.

---

## INDEX

**nature** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

**chronologie** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>

**Année de l'opération** : 2017

**lieux** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtzlfS4gXnfB>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtfzdyccTyGo>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtw4dxXpcNZn>

## AUTEURS

**PATRICK MAGUER**

Inrap